



**Artisans
du Monde**

Pour un commerce
équitable

Fiche argumentaire

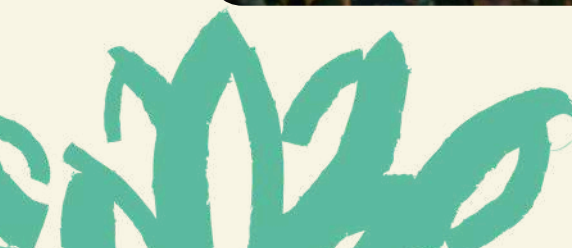
**POUR UN CHOCOLAT
ÉQUITABLE ET DURABLE
DANS NOS TERRITOIRES**



Photo © Tim Driven

Campagne
cacao

Avec le soutien de



Les chiffres clés de la filière conventionnelle de cacao:

- Selon la Banque mondiale, **plus de la moitié des cultivateur·rices ivoirien·nes de cacao vivent sous le seuil de pauvreté**, avec moins de 1,20 dollar par jour.
- Près de **1,5 million d'enfants** sont **victimes d'exploitation** dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.¹
- Le cacao a été identifié par la Commission européenne comme le **4e produit cause de la déforestation importée en Europe**, derrière le soja, l'huile de palme et le bois.²
- La culture du cacao est la **première cause de la déforestation en Afrique de l'Ouest**, qui concentre à elle seule 70% de la production mondiale de cacao. On estime qu'au cours des 30 dernières années, **le Ghana a perdu 65 % de son couvert forestier**, tandis que **la Côte d'Ivoire a perdu environ 90 % de ses forêts**.³



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE CONVENTIONNELLE DU CACAO



La pauvreté, racine de tous les problèmes

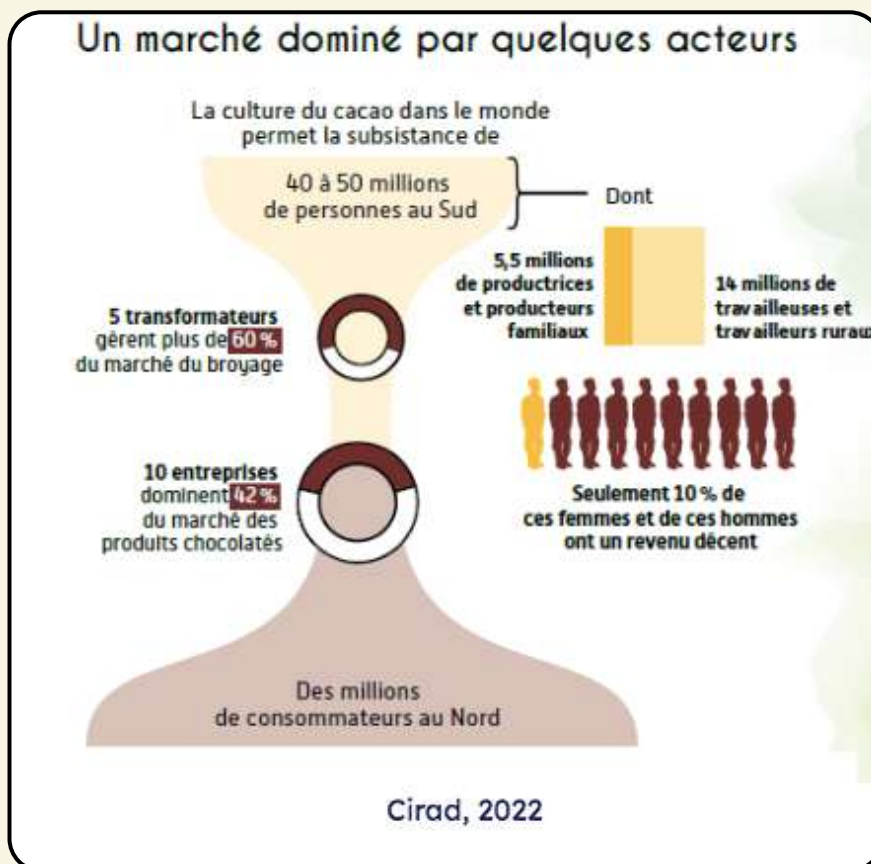
Déforestation, travail forcé des enfants ... Les impacts du commerce conventionnel de cacao sur l'environnement et les droits humains sont en réalité tous liés à une question fondamentale : celle des **revenus des producteurs et productrices** de cacao. De nouvelles parcelles de forêt sont défrichées afin de bénéficier de terres plus fertiles et donc plus rentables, tandis que le manque de moyens les conduit à faire appel à une main d'œuvre gratuite : la famille et les enfants. **La pauvreté des producteurs et productrices menace la durabilité de la filière**. En Côte d'Ivoire, nombre d'entre elles et eux n'ont pas accès aux infrastructures de base (routes, électricité, eau potable...) ni aux services de santé et d'éducation. L'insécurité alimentaire est aussi un enjeu majeur car les cultures vivrières sont peu développées.

1. NORC, "[Assessing Progress in reducing child labor in cocoa production in cocoa growing areas of Côte d'Ivoire and Ghana](#)", 2020.

2. [Towards deforestation-free commodities and products in the EU](#), European Parliament, avril 2023.

3. [Baromètre du cacao 2022](#), Antonie C. Fountain et Friedel Huetz-Adams.

Alors que les bénéfices des grands groupes du secteur du chocolat ne cessent d'augmenter, la part reçue par les producteurs et productrices de cacao tend à diminuer. Ils et elles **ne reçoivent plus que 6 à 7% du prix payé par les consommateurs et consommatrices pour leurs produits chocolatés**, contre 16% dans les années 1980 et ce, alors que le prix de vente du chocolat augmente.⁴ La pression exercée sur les prix payés aux producteurs et productrices est forte car le **marché est très concentré** : seulement quelques grandes entreprises se partagent les ventes. Pourtant, la meilleure façon d'augmenter le revenu des producteurs et productrices est de leur payer un **prix plus élevé** par une **meilleure répartition de la valeur dans la filière**.



La déforestation et les impacts environnementaux

De manière générale, l'agriculture est le principal moteur de déforestation dans le monde. Selon la FAO, la conversion des forêts en terres cultivées est responsable de plus de 50% de la déforestation mondiale. Alors que l'huile de palme, le soja et le bétail sont souvent pointés du doigt à juste titre, **le cacao, majoritairement consommé en Europe et produit en Afrique de l'Ouest, est la première cause de déforestation dans ces régions productrices**.

La production mondiale de cacao a considérablement augmenté (de l'ordre de 20% en 10 ans), mais c'est **l'extension des surfaces cultivées** qui l'a permise, au détriment des forêts, y compris d'aires protégées et de réserves naturelles. La **monoculture intensive** du cacao conduit à moyen terme à une **baisse de la fertilité des sols**. Victimes de prix trop bas, les producteurs et productrices sont amené·es à défricher de nouvelles parcelles de forêts pour maintenir une bonne productivité sur un sol plus riche et fertile, et ainsi percevoir un meilleur revenu.

4. Commerce équitable France, « Lancement pour l'initiative française pour un cacao durable », 2021.

En effet, défricher une parcelle de forêt nécessite beaucoup moins d'investissements, de temps et de connaissances que de régénérer un sol épuisé grâce aux techniques d'agroforesterie. Sans moyens adéquats, les producteurs et productrices n'ont donc pas de meilleur choix que la déforestation...

La déforestation exerce des impacts négatifs irréversibles sur la biodiversité, la santé des sols et la capacité d'adaptation des écosystèmes face aux changements climatiques :

- **Perte de biodiversité et d'habitat, extinction de nombreuses espèces animales et végétales** : éléphants (deuxième cause de disparition de l'espèce), chimpanzés, hippopotames nains, d'écureuils volants, de pangolins, de léopards...
- **Émission de gaz à effet de serre, accélération du dérèglement climatique** : la déforestation serait responsable de 20 % des émissions mondiales, l'Afrique de l'Ouest représenterait un quart de ces émissions⁵
- **Baisse de la fertilité des sols** : sans forêts, la fertilité se perd et la production décroît progressivement, conduisant au défrichage de nouvelles parcelles... C'est un cercle vicieux.
- **Perturbation du cycle de l'eau, modification de la pluviométrie**
- **Perte des moyens de subsistance des populations** qui dépendent des ressources forestières
- **Exposition accrue aux maladies**

Alors que la déforestation accélère le changement climatique, celui-ci affecte la qualité des récoltes. En Afrique de l'Ouest, c'est la troisième année consécutive où les récoltes sont faibles du fait d'événements climatiques (sécheresses, précipitations fortes), et les cours mondiaux du cacao n'ont jamais été aussi élevés depuis quatre décennies !

Par ailleurs, la faible productivité des sols due à la monoculture intensive de cacao amène à une **utilisation généralisée de produits phytosanitaires** qui nuisent à l'environnement et à la santé. La filière conventionnelle de cacao en Afrique de l'Ouest utilise principalement des **pesticides extrêmement dangereux, interdits dans l'Union européenne.**



L'exploitation des enfants

L'exploitation des enfants est un enjeu majeur de la filière cacao, et c'est une des pires formes de violations des droits humains. **Dans l'incapacité financière de faire appel à une main d'œuvre salariée, les producteurs-rices se tournent vers leur famille et leurs enfants pour pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux.**

Il convient de distinguer le travail léger des enfants (aide à la plantation après l'école) de l'exploitation des enfants interdit par les conventions internationales. Selon l'OIT, **le travail ou exploitation des enfants regroupe les activités comportant des risques ou susceptibles de compromettre l'éducation de l'enfant, de nuire à sa santé ou à son développement physique et mental.** C'est bien de ce type de travail dont nous parlons.

95 % des enfants qui travaillent dans les plantations en Côte d'Ivoire et au Ghana sont exposés aux pires formes de travail des enfants qui incluent : le défrichage des terres, le port de charges lourdes, l'exposition à des pesticides nocifs, l'utilisation d'outils tranchants, le travail avec des machines dangereuses, les longs horaires de travail.⁶

En particulier, **le nombre d'enfants exposés aux pesticides dangereux est très préoccupant**, il a quintuplé entre 2010 et 2020.⁷ L'exposition des enfants aux pesticides peut entraîner des séquelles à vie (maladies respiratoires, problèmes cognitifs, cancers...).

Dans certains cas et notamment en Afrique de l'Ouest, **des enfants sont déplacés depuis d'autres régions ou pays frontaliers** (Mali, Guinée, Burkina Faso...) **pour travailler dans les plantations de cacao.** Les déplacements forcés d'enfants impliquent souvent un élément de **trafic humain**, où les enfants sont enlevés à leur famille ou promis de meilleures opportunités, pour ensuite être exploités dans des conditions de travail abusives, proche de l'esclavage.



6. Baromètre du cacao 2022, Antonie C. Fountain et Friedel Huetz-Adams.

7. NORC, "Assessing Progress in reducing child labor in cocoa production in cocoa growing areas of Côte d'Ivoire and Ghana", 2020.

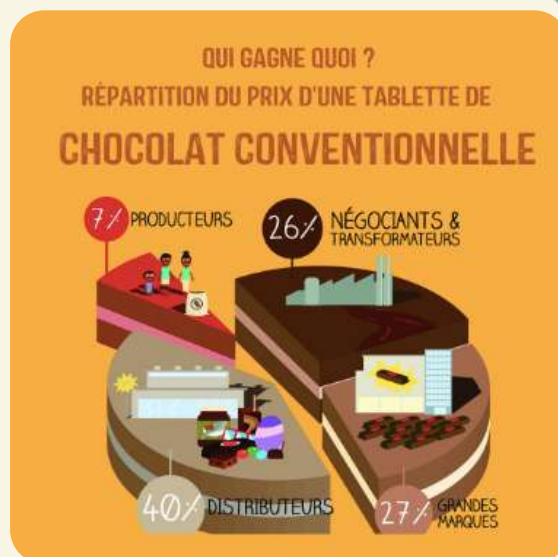
Les enjeux décoloniaux

La filière cacao illustre parfaitement **la fracture Nord/Sud héritée de la colonisation**, dont l'histoire se révèle dans les structures commerciales. La matière première est produite par un grand nombre d'agriculteur·rices dans les pays tropicaux pour être transformée et consommée dans les anciennes métropoles. 60% du cacao mondial, produit principalement en Côte d'Ivoire et au Ghana, est importé en Europe.



Les six grandes entreprises du secteur du chocolat (Mondelez, Nestlé, Mars, Hershey, Ferrero, Lindt) sont des multinationales américaines, suisses ou italiennes.

Dans la chaîne de valeur de la production à la consommation, 70% du total de la valeur et 90% du total des marges générées sur les produits chocolatés reviennent aux deux derniers acteurs de la chaîne, à savoir les marques et les distributeurs.⁸ Alors que le Ghana produit environ 15 % des fèves de cacao mondiales, ce pays ne reçoit que l'équivalent de 1,5 % (environ 2 milliards de dollars) des bénéfices annuels des fabricants de chocolat (estimés à 130 milliards de dollars).⁹ Autrement dit, **les multinationales des pays du Nord s'approprient la richesse productive des pays du Sud en paupérisant des millions de producteurs et productrices et en contribuant directement à la destruction de leurs ressources naturelles.**



8. Cirad, « Vers une cacaoculture durable 2022-2032 », 2022.

9. Oxfam International, « Les géants du chocolat encaissent des profits colossaux tandis que les promesses d'améliorer les revenus des producteurs « sonnent creux », 2023.

Le règlement européen sur la déforestation importée



Pour limiter sa participation à la déforestation mondiale via l'importation de produits, l'Union européenne a adopté en juin 2023 une réglementation pour bannir de son marché certains produits de base issus de la déforestation comme le bétail, le bois, l'huile de palme, le soja, le café, le cacao et certains de leurs produits dérivés comme le cuir et le chocolat, le caoutchouc, le charbon...

Concrètement, les entreprises ne pourront vendre leurs produits dans l'UE que si les fournisseurs prouvent qu'ils ne proviennent pas de terres déboisées et n'ont pas causé la dégradation des forêts après le 31 décembre 2020. Le règlement **impose aux entreprises** de fournir une déclaration de "**diligence raisonnée**", en collectant des données auprès de leurs fournisseurs sur la traçabilité et la légalité de la production.¹⁰ Il appartient donc aux organisations productrices de mettre en place un **système de traçabilité** (géolocalisation des parcelles, système de gestion de l'information, séparation des lots...) pour transmettre les données à leurs acheteurs. Le règlement entrera en vigueur le 30 décembre 2024.

Ce qu'il faut retenir :

- Le cacao a été identifié par la commission européenne comme un des principaux produits issus de la déforestation importée en Europe.
- Cette réglementation ne s'attaque pas aux causes profondes de la déforestation, à savoir le manque de rémunération des producteurs et productrices. Au contraire, elle **fait peser sur les coopératives les coûts de mise en conformité** avec les nouvelles exigences du marché européen (système de traçabilité).
- Les **principes de traçabilité et de transparence des filières du commerce équitable** répondent à ces exigences environnementales, tout en prenant en compte les **besoins économiques des producteurs et productrices**. Les pratiques déjà établies du commerce équitable facilitent la mise en application du règlement européen pour les coopératives.

La hausse spectaculaire des cours du cacao

En ce début d'année 2024, les cours mondiaux du cacao ont pulvérisé tous les records en atteignant des sommets historiques, avec un pic à 12 000 dollars la tonne en avril 2024 (alors qu'ils oscillaient depuis 7 ans autour de 2 300 dollars la tonne). Cette hausse spectaculaire s'explique par de très mauvaises récoltes en Afrique de l'Ouest depuis trois années consécutives, principalement dues aux **événements climatiques** avec de fortes pluies suivies d'une période de sécheresse en 2023. Dans ces conditions, les plantations en monoculture ont été fortement touchées par les **maladies du cacaoyer**, comme le swollen shoot (virus de l'œdème des pousses de cacaoyers) et la pourriture brune. Comme l'Afrique de l'Ouest représente 70% de la production mondiale de cacao, ces faibles rendements ont entraîné une baisse de l'offre, et donc un grand déficit sur le marché du cacao. Cependant, la hausse des cours est aussi particulièrement alimentée par des **fonds spéculatifs**.

10. Ethiquable, "Cacao zéro déforestation oui, mais qui va payer ?", décembre 2023

Cette hausse des cours ne bénéficie pas aux producteurs et productrices de cacao dans tous les pays : en Côte d'Ivoire et au Ghana, les prix du cacao sont régulés par des plateformes gouvernementales et fixés par anticipation. Dans les autres pays producteurs, la hausse des cours a permis d'augmenter les prix payés aux producteurs et productrices, et d'atteindre - enfin - ce fameux **revenu décent**. En effet, de nombreuses études situent le prix durable du cacao aux producteurs-rices aux alentours de 3 000 à 3 500 dollars la tonne.¹¹



La hausse des cours du cacao pourrait s'avérer structurelle dans un contexte de **changement climatique**, de situation sanitaire dégradée, de **vieillesse des plantations** de cacaoyers (dont la production décroît après 20 ans), et de la **baisse de fertilité des sols** due aux monocultures intensives et à la déforestation. Nous payons donc aujourd'hui le prix d'une culture non-durable et court-termiste du cacao pendant des années. Cette hausse doit nous interroger fortement sur l'urgence de la mise en place de nouvelles pratiques de cultures du cacao, plus durables, plus résilientes et plus rémunératrices pour les producteurs et productrices.



UN CHOCOLAT DURABLE GRÂCE AU COMMERCE ÉQUITABLE

Le marché du chocolat équitable en France

En 2023, le cacao représentait **20,8% des ventes** de produits du commerce équitable issus de filières internationales vendus en France, ce qui représente un montant de 250 millions d'euros de produits chocolatés. Cette même année, les ventes de chocolat issu du commerce équitable ont augmenté de 6%.¹²

Mais seulement **5% du chocolat vendu en France est équitable** ! C'est important, mais à ce rythme, très insuffisant pour sortir des millions de producteur-rices de cacao de la pauvreté et apporter une réponse aux problématiques environnementales. Pour permettre à plus de producteurs et productrices de cacao de vivre décemment, il faudrait augmenter dans des proportions considérables la part du cacao produit et vendu dans des conditions équitables. **Il faut donc agir, par le plaidoyer, pour toucher un plus grand nombre !**

11. "Comprendre la hausse spectaculaire des cours du cacao", Ethiquable, mars 2024.

12. Observatoire du commerce équitable 2023, Commerce Equitable France.

Les principes du commerce équitable

Les acteurs du commerce équitable ont développé depuis plus de 40 ans des filières et des engagements permettant aux producteurs-rices de cacao de **vivre décemment de leur travail et d'investir collectivement dans leur développement local et des méthodes de production durables.**



Selon la réglementation du commerce équitable en France,¹³ les engagements du commerce équitable sont :

- **Des prix rémunérateurs** pour les producteur-rices, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée, avec **un prix minimum garanti**
- **Une prime de développement** destiné au financement de projets collectifs pour le développement économique et social des producteur-rices (investissement dans les équipements, assistance technique, formations, accès à l'éducation, à la santé...)
- **Un engagement commercial sur la durée**
- **Une autonomie des producteurs-rices** grâce à une gouvernance démocratique dans leurs organisations et au travers du renforcement de capacités
- **La transparence et la traçabilité des filières**
- **Des actions de sensibilisation** à des modes de production durables
- **La valorisation des modes de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité**, tels que l'agroécologie

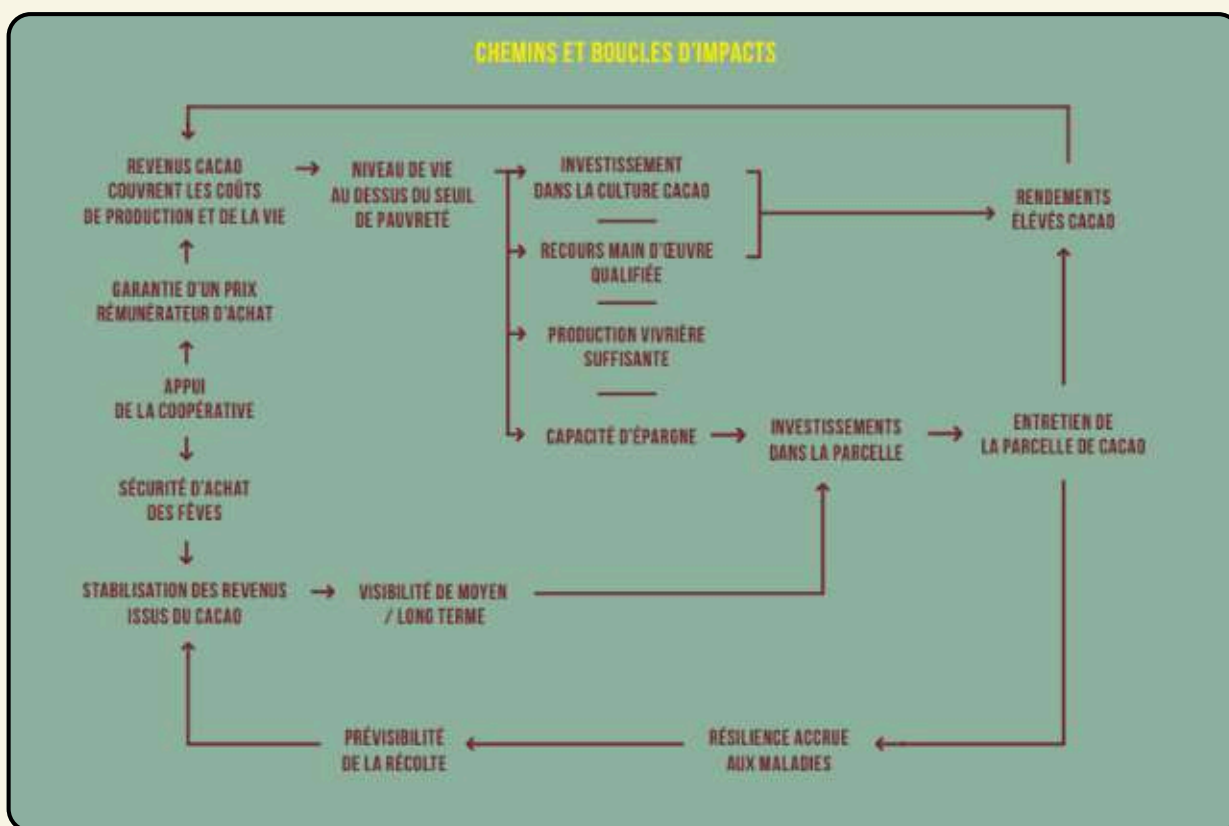
A l'origine du commerce équitable se trouvent les préoccupations pour une juste rémunération des producteur-rices, des chaînes commerciales équitables, l'autonomie des groupes marginalisés, l'absence de travail des enfants... **Nous démontrons depuis plusieurs décennies qu'un autre modèle productif et commercial, respectueux des droits humains et de l'environnement, est possible.**

13. Loi climat et résilience promulguée en août 2021.

Les impacts du commerce équitable dans la filière cacao

Une étude du Basic¹⁴ a étudié les impacts du commerce équitable dans la filière cacao, notamment dans des coopératives au Pérou. Les résultats font apparaître une **augmentation très nette des revenus** des producteurs-rices de cacao équitable (50% et plus) par rapport à ceux du commerce conventionnel. Ces revenus permettent de couvrir les coûts de production et les coûts de la vie, et surtout, ils sont stables dans le temps grâce à un engagement de long terme.

La hausse et la stabilité des revenus **permet d'investir** dans la culture du cacao et l'entretien des parcelles, et donc d'**améliorer les rendements**, et les revenus. Une boucle vertueuse s'enclenche. Les producteurs-rices augmentent également les surfaces dédiées aux **cultures vivrières**, ce qui raréfie l'insécurité alimentaire. Enfin, la prime équitable permet d'investir dans les services essentiels locaux (éducation des enfants, santé...) et pallier le manque d'infrastructures étatiques.

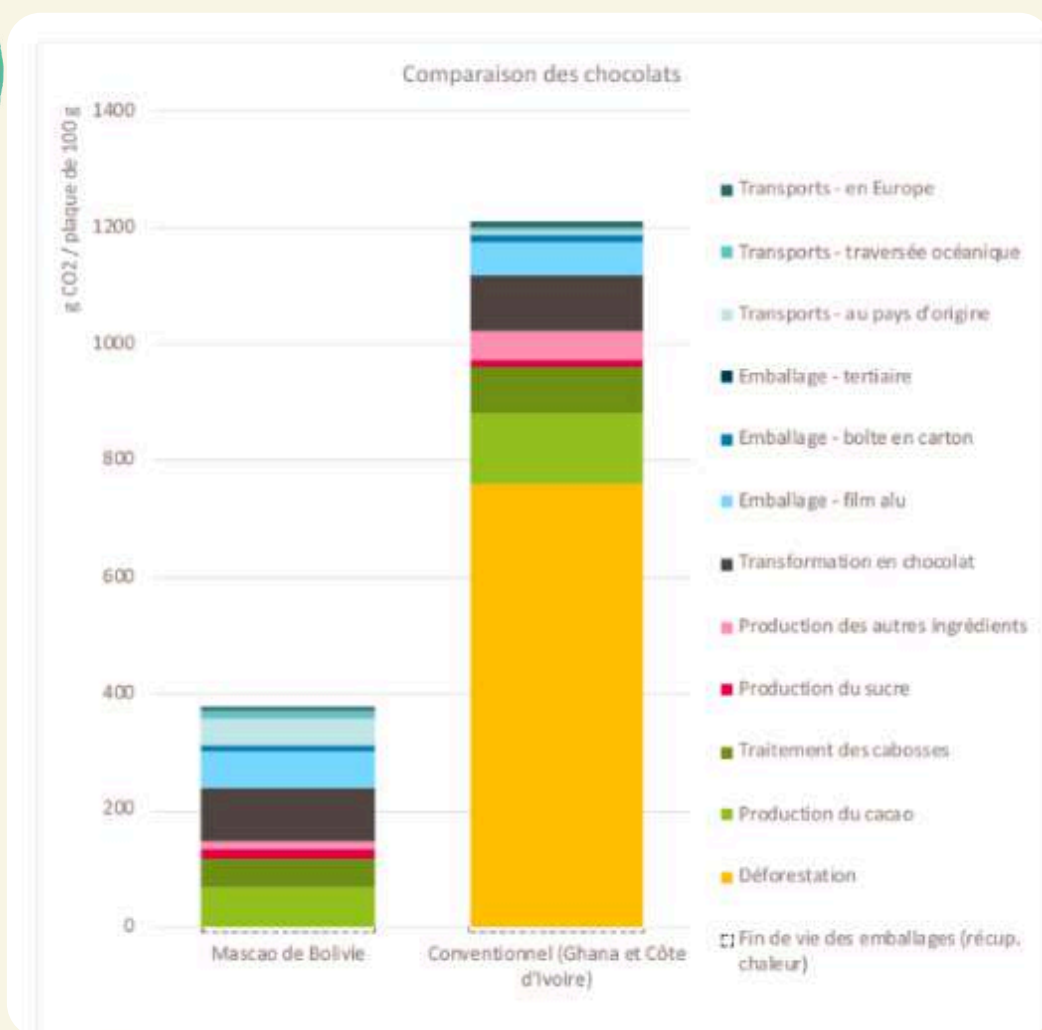


Soutien à des modes de production durables

En assurant un **revenu décent** aux producteurs-rices de cacao, le commerce équitable permet une **transition vers des modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé des personnes** : agriculture biologique, agroforesterie. 88% des chocolats de commerce équitable sont également labellisés Bio. La juste rémunération permet aux producteur-rices d'investir dans des **innovations agroécologiques**. Assurer un meilleur prix aux cacaoculteur-rices est en réalité une **condition sine qua non pour enrayer le phénomène de déforestation**.

L'agroforesterie est un mode de culture qui associe différentes espèces d'arbres et de végétaux dans le but de créer un écosystème favorable à l'ensemble des espèces en présence. L'agroforesterie permet la **préservation de la biodiversité, la séquestration du carbone, le renforcement de l'humidité et de la fertilité des sols, la lutte contre les parasites, la régulation de la pluviométrie.**

Pour la culture du cacao, l'une des solutions est de replanter des arbres d'ombrage qui protègent les cacaoyers du soleil tout en diversifiant les cultures. Les cacaoyers sont ainsi associés avec des arbres fruitiers comme les manguiers, agrumes et cocotiers, ainsi qu'avec du plantain, maïs ou manioc. L'agroforesterie permet aussi de mieux anticiper les impacts du changement climatique et de produire un cacao de meilleure qualité. Les pratiques d'agroforesterie sont indispensables à la fois pour **l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.** Dans des pays tels que la Côte d'Ivoire ou la Ghana, qui ont particulièrement souffert de la déforestation et sont en voie de désertification, l'agroforesterie peut contribuer à ancrer les pluies et à restaurer un certain couvert forestier.



L'association romande des Magasins du Monde a récemment comparé **l'empreinte carbone** d'un chocolat issu du commerce équitable (cacao provenant de El Ceibo, également partenaire d'Artisans du Monde) et celui d'un chocolat du commerce conventionnel (cacao provenant d'Afrique de l'ouest).

Les actions de nos organisations productrices partenaires

L'exemple de El Ceibo en Bolivie



La centrale de coopérative El Ceibo regroupe 43 coopératives et **gère le cacao de la production à la commercialisation** du chocolat au niveau local et international. Différents systèmes d'appui pour **améliorer les conditions de vie des producteurs-rices** ont été mis en place grâce aux primes de développement : bons de santé, bons solidaires, assistance technique, financement de la certification biologique. Les producteurs-rices pratiquent **l'agroforesterie** et **la production est biologique**. Voir [cette vidéo](#).

L'exemple de Norandino au Pérou



La coopérative agit sur le plan environnemental à travers un **programme de reforestation** dans la «Sierra de Piura». Une replantation est menée sur des terres peu fertiles par les populations vulnérables qui y trouvent un soutien économique important. Norandino a également beaucoup investi dans la **diffusion de techniques de production biologiques** (qui garantissent un cacao de haute qualité) : rotation des cultures, recyclage de la matière organique, création d'engrais naturels, lutte contre les maladies des plantes et exclusion de tout produit chimique... La prime de développement a permis le **renforcement de l'organisation** qui est aujourd'hui en mesure de **négoier avec les pouvoirs publics**.

L'exemple de Fairafric au Ghana



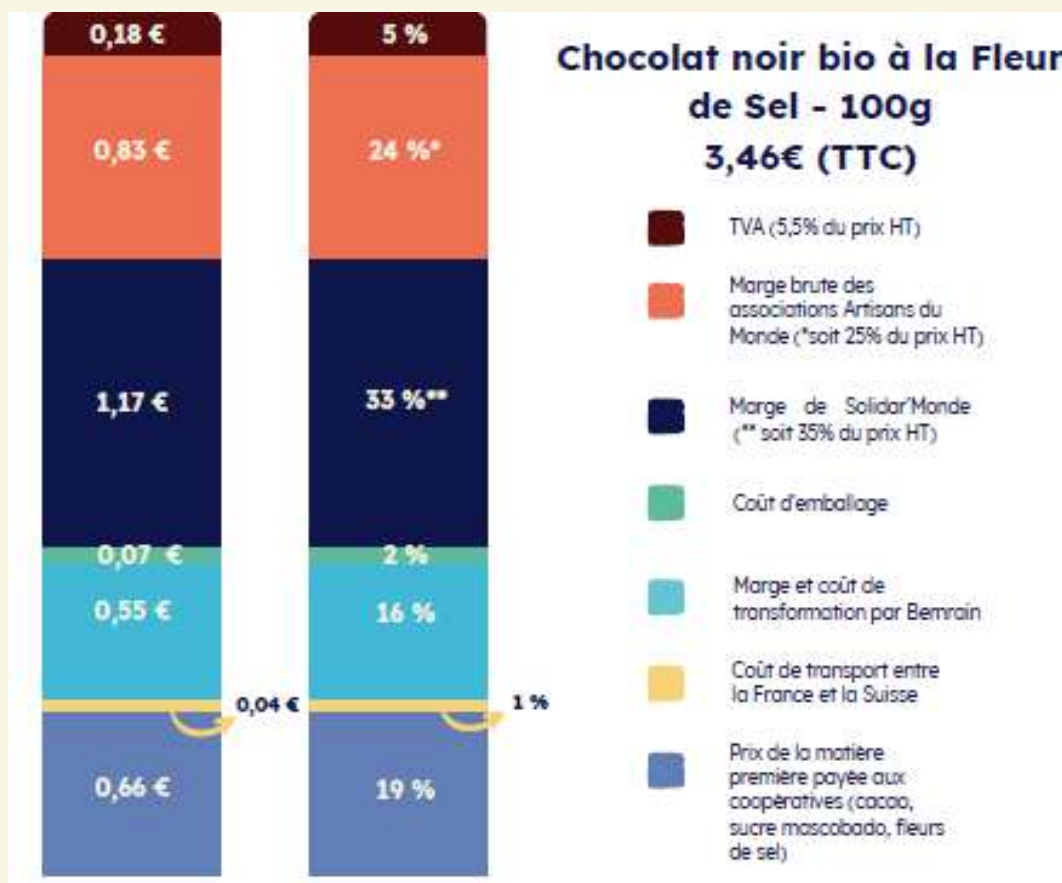
Le chocolat de Fairafric est **entièrement transformé sur place** par des ghanéens et ghanéennes : c'est un produit fini qui est exporté en France. C'est, de la fève de cacao à la tablette de chocolat, une filière complète qui est créée sur le continent africain. L'entreprise permet donc la **création de valeur ajoutée dans le pays producteur** et l'emploi des populations locales. Le système agroforestier utilisé pour la culture permet aux producteurs et productrices d'améliorer leurs revenus à travers la diversification des sources de nourriture et d'être moins dépendants du marché du cacao. Les unités de transformation sont équipées de panneaux solaires, qui couvrent 68% de leurs besoins en énergie.

L'exemple de Conacado en République Dominicaine



Cette union de coopérative possède **une usine de transformation** où les fèves de cacao sont transformées en poudre de cacao, beurre de cacao et pâte de cacao, afin d'exporter des produits semi-finis. Des **programmes de microcrédit pour les femmes** et des **campagnes d'alphabétisation** sont mises en place. Les **projets d'agroforesterie** menés avec des instituts de recherche ont permis **l'augmentation des revenus des producteurs-rices** (parfois jusqu'au triplement du rendement par hectare). 90 % de la production est biologique et la prime de développement soutient la conversion à la culture biologique.

Décomposition du prix du chocolat Artisans du Monde



Le chocolat noir bio à la Fleur de Sel contient des cacaos de l'Amazonie bolivienne, de la République Dominicaine et du Pérou (El Ceibo, Conacado, CAVRA) et de l'aromatique sucre des Philippines (Mascobado).

El Ceibo est une coopérative bolivienne fondée en 1977 qui regroupe 60 coopératives. Elle produit, sèche et transforme localement une partie de son cacao. La récolte de cacao dure 6 mois, d'avril à septembre.

C'est finalement en Suisse chez le chocolatier Berrain, que la fabrication des tablettes Artisans du Monde est faite.



Données de cadrage (2023)

- 1€ = 7,59 Bolivian Bolivianos (BOB) au 30 avril 2023
- Rémunération d'un conteneur de cacao à la coopérative : 172,4 \$US pour un conteneur de 46 Kg
- 1 repas = 11,77 BOB

informations transmises par el Ceibo

Des ressources pour sensibiliser..

Outils pédagogiques Artisans du Monde

- [Equi'palet](#) version cacao-chocolat
- [Jeu du pas en avant cacao-chocolat](#)
- [Panique à la Transischool](#)
- [Mallette "En route vers un chocolat équitable"](#) et tous ses supports à télécharger
- [Quiz cacao](#)

Livres

- "[Chocolaté, Le goût amer de la culture du cacao](#)" de Samy Manga - Editions Ecosociété
- "[Cocoaïans, Naissance d'une nation chocolat](#)" de Gauz' - Editions L'Arche
- "[Petite histoire de la mondialisation à l'usage des amateurs de chocolat](#)" de Frédéric Amiel - Editions de l'Atelier

Vidéos

- "[Le commerce équitable, c'est quoi ?](#)" (Artisans du Monde, 2023)
- "[Du cacao au chocolat équitable](#)" (Artisans du Monde, 2019)
- "[Cacao : à qui profite le chocolat ?](#)" (Arte, 2022)
- "[Le commerce équitable au service de la transition écologique de la filière cacao en Côte d'Ivoire](#)" (Commerce Equitable France, 2019)
- "[Pareil pas pareil](#)" (Équiterre, 2009)
- "[Cacao, les enfants pris au piège](#)" (Envoyé Spécial, 2019)
- "[La famille Kiagi](#)" (Artisans du Monde, 2014)

Podcast

- "[Ce que je croque](#)" par Ethiquable
- "[Cacao, le podcast](#)" par AVSF
- "[Chocolat, une industrie au goût amer](#)" par Radiofrance



